



LEADERS IN OZONE LAYER & CLIMATE PROTECTION



BULLETIN ÉLECTRONIQUE MENSUEL

S'EFFORCER DE VOUS GARDER INFORMÉ

JANVIER 2023 • ÉDITION 233



**Rappel de renouveler votre permis
de distributeur secondaire**



Renouveler!!

Les entreprises qui achètent ou importent des produits de climatisation ou de réfrigération réglementés neufs ou usagés, y compris du réfrigérant, des pièces neuves ou usagées attachées à la boucle de réfrigérant fermée doivent renouveler ou appliquer pour un permis de distributeur secondaire pour 2023.

Le permis SD est requis en vertu du règlement sur les SAO 103/94 du Manitoba et est géré chaque année par MOPIA.

Les entreprises peuvent renouveler en ligne via le site Web de MOPIA, ou en appelant MOPIA avec une carte de crédit ou en payant par chèque par la poste, par carte de crédit, de débit ou en personne au bureau de Winnipeg. Les frais de renouvellement de permis sont 50 \$ pour la période 2023 du 1er janvier au 31 décembre.

**Augmentation des rabais de
chaudières**

Le Programme d'aide à l'efficacité énergétique du Manitoba a augmenté leurs rabais pour les chaudières. Si vous répondez aux critères pour le programme, vous pouvez passer d'une chaudière à efficacité standard à une chaudière à gaz naturel plus efficace et recevoir une remise de 5 000 \$.

Pour plus d'informations et pour voir si vous rencontrez les critères, veuillez visiter: efficiencymb.ca



**La fonte glaciaire se produit à un
rythme alarmant**

Un nouveau rapport de 2023 réalisé par divers experts du climat a révélé des statistiques sur l'état des glaciers dans le monde et la vitesse à laquelle ils fondent. Parmi ces préoccupations, il y a le fait que même les meilleurs scénarios basés sur les accords climatiques actuels indiqueraient toujours une fonte quasi totale des glaciers dans l'Ouest canadien, dans certaines parties de l'Europe et aux États-Unis. Le rapport suggère une possible fonte entre 30 et 50% de la masse glaciaire mondiale.

Cette réduction significative de la masse et l'accélération du taux de fonte sont un problème crucial car près de 2 milliards de personnes dépendent des glaciers pour leur eau potable. De plus, l'eau provenant de la fonte des glaciers devrait augmenter considérablement le niveau de la mer dans le monde entier. Le rapport cite que la fonte des glaciers du Canada à elle seule pourrait contribuer à hauteur de 20 % à l'élévation du niveau de la mer dans le monde.

Pour accéder au rapport et pour plus d'informations, visitez: www.science.org

**Fiches de données
d'enregistrement**

N'oubliez pas de documenter votre utilisation de SAO au cours de l'année! Les fiches d'enregistrement doivent être envoyées à MOPIA avant le 1er février. Les fiches modèles peuvent être trouvées à MOPIA.ca

Envoyez les feuilles remplies par courriel à mopia@mopia.ca

Pour voir un exemple d'une fiche: mopia.ca



Suivez MOPIA sur Facebook, Instagram, LinkedIn et TikTok pour rester à date avec MOPIA!

Trouvez nous @manitoba.mopia

MOPIA

Manitoba Ozone Protection Industry Association

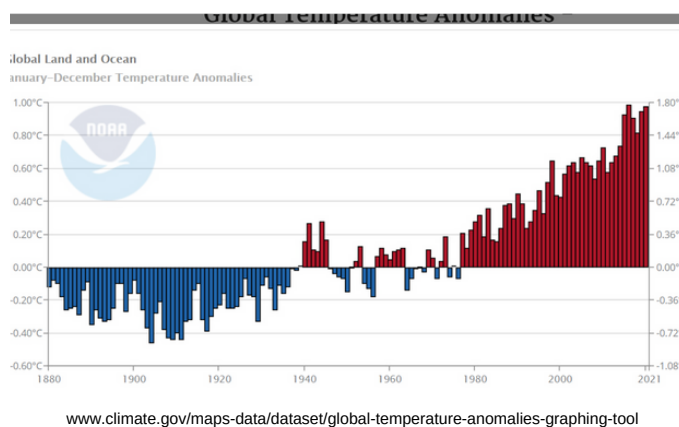
Le Protocol de Montréal : un outil important pour protéger l'environnement

Dans un rapport récent des Nations Unies (y compris des experts de la NOAA), le Protocole de Montréal est déclaré un traité environnemental mondial extrêmement réussi, et l'un des plus importants de tous les temps. Il a progressivement éliminé les chlorofluorocarbures (CFC), qui étaient des gaz à effet de serre qui contribuaient négativement au réchauffement climatique. Puisqu'ils ne sont plus produits, la température mondiale n'augmentera pas de 0,5 à 1 degré Fahrenheit d'ici 2100 comme prévu si les CFC étaient toujours en usage.

Les hydrofluorocarbures (HFC) ne détruisent pas la couche d'ozone. Cependant, ce sont des gaz à effet de serre/de changement climatique extrêmement puissants. Pour aider à atténuer le changement climatique, de nombreux pays ont signé l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal qui vise à éliminer les HFC. Cela aidera à prévenir une autre augmentation de la température mondiale de 0,5 à 1 degré Fahrenheit d'ici 2100.

Pour en savoir plus sur le Protocole de Montréal : csl.noaa.gov

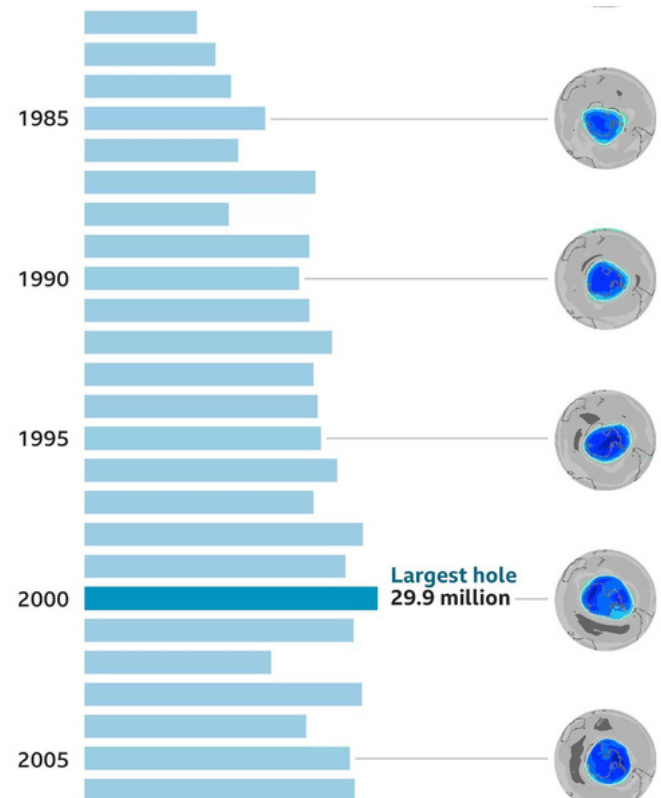
Anomalie climatique mondiale



La couche d'ozone en voie de se récupérer

Un nouveau rapport présenté par un groupe d'experts des Nations Unies sur le climat révèle des progrès encourageants dans la reconstitution de la couche d'ozone. Les données présentées dans l'Évaluation scientifique de l'appauvrissement de la couche d'ozone de 2022 indiquent que la couche d'ozone est en voie de se rétablir complètement dans les décennies à venir. Cela comprend un retour aux niveaux d'avant 1980 dans la plupart des endroits au cours des 20 prochaines années, au-dessus du trou d'ozone arctique d'ici 2045 et du trou d'ozone antarctique d'ici 2066. La réduction du trou d'ozone est une bonne nouvelle et contraste fortement l'année 2000 lorsque le trou dans la couche d'ozone avaient atteint sa plus grande taille et s'étendait sur près de 30 millions de kilomètres carrés.

Pour en savoir plus sur la récupération de l'ozone : news.un.org



source: Copernicus Atmosphere Monitoring Service

